

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50 (avec Bulletin officiel 7 fr. 50)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus

Etranger : 15 fr. par an. (Avec Bulletin 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II. 458

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
Réclames : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du Confédéré

Qu'allons-nous devenir ?

Voilà le quatrième printemps qui va commencer, et l'issue de la guerre recule de plus en plus. Bien au contraire, plus on avance, plus il semble que la fin de l'horrible conflit doive se faire attendre. Les trois années de guerre prédites par les Anglais sont passées; on a ri d'eux un jour, mais maintenant on redoute bien que les Américains aient raison, lorsqu'ils annoncent qu'en 1920 seulement ils seront prêts et pourront faire sûrement peser la balance en faveur des Alliés. Quoi qu'il en soit, la guerre dure, dure interminablement; chaque jour les vivres se raréfient et c'est avec angoisse qu'on doit se demander ce qu'il adviendra de la Suisse demain, si la Suisse ne peut subvenir à ses propres besoins en denrées alimentaires. Le *Bund*, dans son éditorial du 26 février, intitulé « La misère à notre porte », devait lui-même avouer, faisant trêve pour une fois à ses préoccupations politiques, que la base de notre indépendance et de notre neutralité, notre existence économique, était, en ce moment, sérieusement menacée. Voilà donc où nous en sommes réduits après plus de six siècles d'histoire glorieuse et d'un passé héroïque comme point n'en furent : Condamnés peut-être à la famine, si avec une énergie et une force nouvelles nous ne forçons pas notre terre à nous livrer le pain qui doit faire vivre le Pays. Et cette énergie, ce sursaut de vitalité, nous devons l'avoir et nous l'aurons, car nous ne saurions être, nous, Suisses et Valaisans, de ceux que l'adversité ou le malheur peuvent abattre. Nous voulons vivre, pour revoir, dans notre pleine indépendance et dans toute notre fierté nationale, les jours heureux et bénis de la paix qui, tôt ou tard, viendra relever tant de ruines et sécher tant de larmes amères. Mais pour cela nous savons qu'il ne suffit pas d'affirmer des principes et de manifester des sympathies; nous savons que l'heure est à l'action, à l'action soutenue et opiniâtre, à cette action qui défie l'adversité et force les circonstances.

L'Exposition de fruits de ces jours derniers a montré à tous que dans les dures nécessités de l'heure nous n'avions non seulement pas laissé faiblir la production fruitière de nos campagnes, mais que nous l'avions portée à un degré de perfection inconnu jusqu'ici. Maintenant que le printemps nous appelle à d'autres travaux, montrons que nous savons non seulement produire les plus beaux fruits du monde, mais que de notre Terre valaisanne nous savons aussi tirer toutes les autres denrées qui doivent assurer la vie et la santé de notre population. Notre canton est resté, Dieu merci, malgré les nombreuses industries qui s'y sont implantées, un pays essentiellement agricole. Chacun, peu ou beaucoup, possède un brin de terre, aussi chacun doit-il s'ingénier, de toute façon, à produire tout ce dont il peut avoir besoin pour vivre. Chacun doit travailler, non plus seulement de la tête, mais surtout de ses mains. Il est passé le temps où, le bureau fini, on pouvait bêtement contempler, au passage, le paysan éreinté rentrant de l'ouvrage. Il faut que chacun s'y mette, et ne perde plus une minute, plus une seconde, à la ville tout aussi bien qu'à la campagne. Le moment est venu de la plus belle des vies, de la vie intense, comme l'appelait Roosevelt dans un ouvrage fameux et que chacun devrait lire. On doit savoir sacrifier ses aises et bien se mettre en tête que ceux-là seuls sont encore dignes de vivre qui produisent et se rendent utiles à la collectivité. Malheur maintenant aux paresseux et aux oisifs, mais malheur surtout à ceux pour lesquels la terre est trop basse pour leur dignité et pour lesquels les outils sont trop rudes et trop pesants. N'ayant rien semé, ils peuvent être sûrs de ne rien récolter, et, d'ici peu, ils pourront voir ce que cela veut dire.

Dans un prochain article nous dirons dans quelle direction l'activité de chacun doit surtout se manifester, pour obtenir le maximum de denrées alimentaires.

WUILLAUD.

Bakounine et Marx

I

Dans la confusion des faits et des événements, l'on a quelque peu omis de rattacher la politique — si l'on peut ainsi la désigner — des bolcheviks à leur source première, qui est l'école de leur compatriote Michel Bakounine, c'est à dire la *pandestruction*, laquelle n'est pas, tant s'en faut, une doctrine d'aujourd'hui. Les uns oublient, les autres, c'est-à-dire les masses, n'ont probablement jamais daigné savoir, que Michel Bakounine fut l'un des plus illustres apôtres de l'*Internationale* il y a quelque quarante-cinq ans. Nos populations suisses surtout nous paraissent inexcusables de n'avoir pas appris ou retenu que cet apôtre audacieux a longtemps vécu parmi nous et qu'il y est même mort, à Berne en 1876.

Il en est pourtant qui n'ont pas tout à fait perdu de vue cette *Fédération jurassienne* qui fit tant de bruit dans notre Suisse romande entre 1875 et 1880, au cours de l'exil des partisans de la Commune.

Mais d'où venait ce Bakounine? Bakounine l'exterminateur, ainsi que le nomme Zola dans son *Germinal*, où il nous compose un disciple si parfait d'un tel maître sous les traits de Souvarine, était un ancien officier russe de la garde impériale. Quoique antérieur de l'espace d'une génération à Kropotkine, il a marqué une empreinte plus profonde encore que l'ancien page de Nicolas I^{er} en systématisant, en codifiant si l'on peut dire, le principe anarchique.

Ayant obtenu un congé comme officier pour se former l'esprit et l'expérience, il étudia la philosophie à Berlin dès 1841. Depuis, nous le voyons apparaître tour à tour à Dresde, à Paris, où il se lia notamment avec Proudhon, puis à Zurich et de nouveau à Paris, où il collabore à la *Réforme* de Flocon. C'est le moment où l'un des principaux courants de réformes politiques agite l'Europe, et le gouvernement russe rappelle ce fils égaré, qui s'enfonça dans d'autres égarements en transgressant ces ordres. Naturellement, ses biens sont confisqués. Plusieurs pays d'Europe le condamnent à mort simultanément.

En 1857, il finit par être envoyé en Sibérie. Une commutation de peine est pour Bakounine le simple prétexte d'une nouvelle série de voyages. Le voici maintenant au Japon, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Amérique, puis de nouveau en Suisse, où il va jouer un des premiers rôles dans l'*Internationale*.

Eloquent, sympathique, actif, suprêmement organisateur, pénétrant, connaisseur et habile manieur d'hommes, écrivait quelque part son collègue Benoît Malon, Bakounine réussit à mettre en échec l'hégémonie récente de Karl Marx, à imposer son pessimisme négateur et son « diable au corps révolutionnaire » à une nombreuse armée de militants, pris surtout dans la jeunesse des pays cello-latins.

Il enseigna que l'action socialiste ne pouvait être que révolutionnaire, qu'il fallait agir, non ratiociner, démolir, non tenter de réformer, car ce qui s'impose tout d'abord, disait-il, c'est la *pandestruction*.

Bakounine prêchait ainsi la suppression de toutes les institutions qui forment la base et la trame des sociétés actuelles : Etat, Eglise, Forum juridique, Banque, Université, Armée, Police, « autant de forteresses du privilège contre le prolétariat. »

Mais non content d'émettre de telles généralités, l'exterminateur suggérait de plus les moyens efficaces d'aboutissement comme de brûler tous les papiers, afin de supprimer la famille et la propriété jusque dans l'élément juridique de leur existence.

On se rend compte de ce qu'un tel programme, émis avec sérénité et sans appréhension quant à ses effets ou conséquences, comme seul peut-être sut le faire Michel Bakounine, pouvait surexciter parmi les impulsifs de l'immense armée prolétarienne. On doit percevoir plus encore ce qu'une théorie aussi

entière et aussi dégagée d'obstacles devait opposer d'indestructible et d'insaisissable à la fois aux constructions si laborieuses et si complexes de son puissant antagoniste Karl Marx.

Dans des pays tels que le nôtre, où le personnage le plus pauvre se juge peu ou prou propriétaire — ou tout au moins s'en décerne l'illusion — de telles conceptions semblent monstrueuses aux plus violents d'entre les mécontents. C'est ce qui aide à comprendre que la présence d'un si puissant agitateur ait été si tôt et si pleinement perdue de vue. Dans des pays où la fermentation des éléments prolétariens est continue, ce Bakounine qui a porté la théorie de l'anarchisme à sa plus haute puissance a laissé des disciples qui ont parfois transigé peu ou prou avec le siècle présent — je ne dis pas ceci pour l'ex-prince Kropotkine, mais pour de plus jeunes. Il n'en subsiste pas moins qu'entre les deux principales écoles qui se disputèrent la direction de l'*Internationale*, l'école libertaire fut probablement plus illustre que l'école de Karl Marx. Si l'anarchiste a compté aussi des écrivains simplistes comme cet infortuné Cyvoct dont le bague avait à demi rongé le cerveau, il compta en revanche des hommes illustres à qui l'humanité doit quelque chose de plus que la propagation de leurs idées : Elisée Reclus et ses frères, Kropotkine, Amilcare Cipriani, Louise Michel, Augustin Hamon, Malato, pour ne pas parler de Proudhon ni de tous ceux qui précédèrent Bakounine. Les Reclus, Kropotkine et Hamon en particulier tiennent une place de premier ordre dans la science et la philosophie moderne et cela doit compenser l'éclat de la Politique, dont l'anarchiste s'abstint par principe et s'interdit systématiquement la porte.

L. C.

Bulletin de la guerre

8 mars.

La seconde paix

Mardi a été signé à Buita, entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie d'une part et la Roumanie d'autre part, le traité préliminaire de paix, suivant lequel un armistice de quatorze jours, avec un délai de dénonciation de trois jours, devra courir à partir du 5 mars 1918, à minuit.

Le texte du traité dit :

1. La Roumanie cède aux puissances alliées la Dobroudja jusqu'aux embouchures du Danube.
2. Les puissances alliées maintiennent une voie commerciale pour la Roumanie via Constanza à la mer Noire.
3. Les rectifications de frontière exigées par l'Autriche-Hongrie sont acceptées en principe par la Roumanie.
4. Sur le terrain économique, des mesures conformes à la situation sont consenties en principe.
5. Le gouvernement roumain s'engage à démobiliser aussitôt au moins huit divisions. Cette démobilisation sera dirigée en commun par le commandant en chef du groupe d'armées von Mackensen et le commandement suprême roumain.
- Aussitôt que la paix sera rétablie entre la Russie et la Roumanie, les autres parties de l'armée roumaine devront être démobilisées en tant qu'elles ne seront pas nécessaires pour le service de sûreté de la frontière russo-roumaine.
6. Les troupes roumaines doivent évacuer aussitôt les territoires de la monarchie austro-hongroise occupés par elles.
7. Le gouvernement roumain s'engage à seconder de toutes ses forces, par ses chemins de fer, le transport de troupes des puissances alliées pour Odessa via la Moldavie et la Bessarabie.
8. La Roumanie s'engage à licencier immédiatement les officiers des pays en guerre avec la Quadruple-Alliance et encore en service dans l'armée roumaine.
9. Ce traité entre immédiatement en vigueur, en loi de quoi les plénipotentiaires l'ont signé.

Fait à Buita le 5 mars 1918.

(Suivent les signatures).

L'agence bulgare annonce toutefois en date du 6 que les négociations de paix de Bucarest ayant fait surgir des questions nouvelles qui exigent un examen plus approfondi, le

chef de la délégation bulgare, M. Tontcheff, est arrivé à Sofia pour faire rapport au gouvernement et pour en recevoir les instructions nécessaires, après quoi il retournera à Bucarest.

A propos de la paix signée dimanche entre les Centraux et la Russie, le *Berliner Tageblatt*, calcule que les gouvernements de Kief, Volhynie, Podolie, Kherson, Poltava, Tchemigow, Ekaterinoslaw et Kharkof, attribués à l'Ukraine, mesurent 460.000 kilomètres carrés et ont 30 millions d'habitants; le royaume de Pologne a 130.000 kilomètres carrés et 13 millions d'habitants; les provinces baltiques, 90.000 kilomètres carrés et 3 millions d'habitants; les gouvernements lithuaniens de Kovno et Vilna, 80.000 kilomètres carrés et 4 millions d'habitants, enfin la Finlande, qui s'étend jusqu'aux portes de Pétrograde, 375 mille mètres carrés et 3 millions d'habitants.

On confirme de plus qu'un traité a été signé entre le gouvernement russe et les révolutionnaires finlandais, aux termes duquel la Russie abandonne ses propriétés en Finlande : bâtiments, fabriques, chemins de fer, télégraphes, phares et forteresses. La Russie donne un port à la Finlande.

Les révolutionnaires finlandais ont protesté contre l'occupation, effectuée samedi, des îles Aaland par les troupes allemandes. Ils ont adressé à ce sujet un appel à la classe ouvrière suédoise.

La joie est donc grande en Allemagne et en Autriche, tout au moins la joie officielle. La *Gazette de Voss* s'écrit :

La coalition qui nous était opposée est maintenant brisée. Les armées allemandes n'auront plus à effectuer, dans l'est, des opérations militaires. Quand la Roumanie aura été contrainte de signer la paix, l'Allemagne n'aura plus d'ennemis à combattre que sur le front occidental. La suite de la lutte en sera simplifiée.

En revanche, dans les couches populaires on est plus soucieux.

L'*Arbeiter Zeitung*, de Vienne, ne cache pas quelque inquiétude :

La paix que le glaive allemand impose au peuple russe n'est pas la paix de bonne entente qui devait nous réconcilier avec la Russie et nous assurer les bienfaits d'une paix durable. Cette paix remplira le peuple russe d'amertume et suscitera en lui toutes les passions de revanche. Elle donnera une vie nouvelle au nationalisme russe abattu au mois de mai par la révolution. Pour l'Autriche-Hongrie, elle sera l'origine de nouveaux dangers. L'Autriche est un Etat composé de dix nationalités différentes dont l'existence est menacée du jour où, dans toute l'Europe orientale, l'Allemagne fait triompher par l'épée le principe des nationalités aux termes duquel chaque nation doit constituer un Etat autonome, sans liens fédératifs avec d'autres peuples...

En outre, d'une lettre adressée à Maxime Gorki par Edouard Bernstein, député socialiste au Reichstag, nous extrayons ces lignes :

Les émissaires de Lénine sont venus à Brest en vaincus et ils ont été traités comme tels. Je sais que le lieutenant allemand Y... a dit à un « consultant » : « — Vos délégués russes sont de bons diplomates, parce qu'ils savent ce qu'ils veulent. — Et que veulent-ils donc, d'après vous? — Ils veulent la paix à tout prix. »

Ce n'est pas la paix pour la Russie et pour toute l'humanité écrasée par la guerre que préparent les maximalistes par leur politique, mais exclusivement le triomphe le plus féroce du militarisme allemand.

L'opposition allemande est condamnée à garder le silence. Les masses allemandes s'épuisent là-bas sur le front ou en arrière par un travail excessif et une nourriture insuffisante. La presse vénale subit docilement les indications du bureau militaire ou des chefs de la grosse industrie. Avant de commencer les pourparlers avec la Russie, le Reichstag a été renvoyé. Le militarisme allemand et omnipotent avance triomphalement. Et, pour le défendre, on voit, comme des sentinelles fidèles, se dresser... les maximalistes !

La décomposition russe

Un conseil supérieur de la guerre a été créé à Péetrograde pour la défense du pays et la marine russe a décidé la création d'une flotte rouge, qui continuera la lutte sans tenir compte de la paix russo-allemande.

Comme première mesure de réorganisation, l'ouverture de nombreux locaux pour appren-

dre à tirer aux ouvriers et paysans a été prescrite à Pétrograde et partout dans la province. Les préparatifs d'évacuation des établissements de l'Etat ont commencé ces jours derniers ; ils seront poursuivis.

L'ambassadeur de Russie à Rome déclare de la façon la plus formelle qu'il ne reconnaît pas le gouvernement de ceux qui se sont rendus maîtres du pouvoir à Pétrograde. Par conséquent, il considère comme nuls et non avenue tous les actes et accords, entre autres les actes et accords relatifs aux soi-disant traités de paix signés par les usurpateurs ou par des personnes prétendant représenter un groupe de provinces qui en réalité sont partie intégrante du pays.

Le président de la mission américaine des chemins de fer en Russie a informé le Département d'Etat que les Russes ont commencé à détruire les ponts du Transsibérien entre le lac Durbal et la frontière chinoise. Cette destruction peut empêcher l'ambassadeur américain d'atteindre Vladivostok.

Suivant des informations reçues en Finlande, assure la *Gazette de Francfort*, les Anglais qui quittent Pétrograde et les villes de la Russie situées plus au sud se rendent presque tous à Arkhangel. Il semble qu'avec l'appui de l'Angleterre il se forme dans le nord de la Russie une nouvelle république avec Arkhangel comme capitale.

Dans cette dernière ville, où sont ancrés constamment plusieurs vaisseaux de guerre britanniques, le calme règne. De l'avis d'hommes politiques finlandais, les plans anglais de protectorat sur la future république karélienne et mourmane expliqueraient pourquoi la Grande-Bretagne, qui cependant avait toujours été favorable à la Finlande, n'a pas voulu reconnaître l'indépendance de ce pays. Après la défection de la Russie, l'Angleterre n'a plus aucun intérêt naval à soutenir dans la mer Glaciale. Aussi s'étonne-t-on en Finlande de la présence dans cette mer d'une flotte britannique relativement considérable.

L'intervention japonaise

Dans ces conditions, l'intervention japonaise en Sibirie devient imminente. Déjà les détails parvenus d'Osaka au sujet du coulage du *Hitachimaru* causent une vive irritation contre les Allemands.

Malgré cela, l'opinion dans la presse et le public est très partagée. Dans certains milieux politiques représentant des intérêts commerciaux, on regarde la menace allemande à travers la Sibirie comme une impossibilité. D'autre part, la fraction représentant les meilleurs éléments japonais exige l'intervention du Japon.

P.-S. — Dans l'art. 3 du traité de paix avec la Russie, la ligne séparant les régions qui sont dorénavant soustraites à la souveraineté russe suit du nord au sud le cours suivant : Le grand Sund (les îles restent à l'ouest), Jespar au nord de Riga, Hinzenberg, Ogergalle, rive sud de la Duna jusqu'à Druja, ensuite à l'ouest jusqu'à l'extrémité nord du lac Drisviaty, Wisdy, est de Szansiany, Michalischki, Gerwjany, Stobdka, à l'ouest d'Osmiana, embouchure de la Schara, Zelwa, Rozany, Pruzany (ces deux restent à l'est) Kamieniec Litovsk, Visoto Litovsk, Melniki Zsarnaki.

Mais le traité n'est pas accepté dans certains milieux et régions sans un mécontentement très vif. Ainsi, le Soviet de Moscou en a longuement discuté les termes. Plusieurs orateurs se sont prononcés contre la signature de ce traité ; ils ont dénoncé l'intention de l'Allemagne d'étouffer la révolution et ont démontré l'urgence de la lutte. M. Sinoviof a déclaré que les partisans de la paix, ne doutant pas d'une prochaine révolution dans l'ouest, n'ont pas voulu gaspiller les forces révolutionnaires. Aucune résolution n'a été prise.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oelmann-Lévy, éditeur à Paris

Hésitation sentimentale

par

L'Auteur de « AMITIÉ AMOUREUSE »

— Ah ! j'y pense, fit-il tout à coup ; j'ai pris pour ce soir une loge au Théâtre-Français ; vous savez, il s'agit de cette première que vous désirez voir. — C'est aimable à vous d'avoir pensé à me faire ce plaisir, mais je ne puis y aller, je n'ai aucune envie de m'amuser aujourd'hui.

Un mouvement de contrariété échappa au jeune homme.

— Vos inquiétudes me semblent un peu exagérées, ma chère amie. Il n'y a vraiment pas encore de raisons suffisantes pour vous tourmenter à ce point. Vous pourriez bien vous absenter pendant deux heures. En somme, votre père n'a qu'un simple accès de fièvre, résultat d'une grande fatigue ; il ne court aucun danger ; il y a ici assez de personnes pour le soigner. Songez aussi à moi, au plaisir que je me faisais de vous emmener ce soir.

D'autre part, un Allemand arrivé de Pétrograde à Berlin aurait dit que le gouvernement russe a donné à l'armée rouge l'ordre officiel de combattre contre les Allemands. La garde blanche doit être dissoute.

Une série de personnes dont le fugitif a donné les noms ont été fusillées à Jeve.

De grandes quantités de matières d'or et d'argent avaient été transportées à Narva. Trotzky aurait voulu emporter d'Esthonie le plus possible d'objets de valeur.

Les Baltes déportés ont été envoyés en Sibirie.

La crise au jour le jour

L'affaire Schœller

On communique ce qui suit concernant l'enquête administrative ouverte par M. le professeur Eugène Borel, à Genève, sur l'affaire Arthur Schœller et la décision prise à ce sujet par le Conseil fédéral :

A la demande de M. Arthur Schœller, industriel, de Zurich, le département politique autorisa, en juillet 1915, l'expédition à la légation de Suisse à Paris, par le courrier diplomatique, d'une somme importante que M. Schœller désirait envoyer en France pour sa maison. D'après la demande de M. Schœller adressée au chef du département politique, ce département était fondé à croire qu'il s'agissait d'une affaire commerciale licite et honorable. Mais, ainsi qu'il ressort de l'enquête administrative, il ne s'agissait point en réalité d'une affaire commerciale de la maison Schœller, mais bien d'une affaire d'un consortium allemand qui voulait acheter un certain nombre d'actions de la feuille parisienne le *Journal* dans le but de faire tomber, en tout ou en partie, aux mains de ce consortium la politique économique et sociale de ce journal, tout au moins pour le moment de la conclusion de la paix et pour l'après-guerre. La somme de dix millions fut expédiée par le courrier diplomatique en deux envois successifs, dans deux petits coffres fermés à clef, et les titres achetés à Paris rentrèrent en Suisse de la même façon.

Schœller a prêté son nom et sa qualité de Suisse à cette opération, sans qu'il en ait retiré aucun profit personnel.

L'enquête, qui fut conduite avec le plus grand soin et la plus grande circonspection, a établi que seul M. Schœller est fautif, que le chef et les fonctionnaires du département politique, comme aussi le ministre de Suisse à Paris et le personnel de la légation, n'avaient pas eu connaissance du véritable état des choses ; leur bonne foi est hors de doute.

Le Conseil fédéral exprimera au gouvernement français ses regrets au sujet de cet emploi abusif de la valise diplomatique par M. Arthur Schœller.

S'il n'a pas été ouvert de procès pénal contre Schœller, c'est que le Conseil fédéral, après un examen approfondi de toutes les questions juridiques qui entraient en ligne de compte, a acquis la conviction que la conduite de Schœller ne constituait pas un acte punissable à teneur de nos lois.

Par contre, un blâme sera infligé à M. Schœller par le Conseil fédéral pour la manière dont il a agi.

Ce n'est donc rien que d'avoir compromis la Suisse et son représentant à Paris jusqu'à le faire accuser de connivence avec l'agent de l'Allemagne Schœller ? Schœller n'a retiré de cette opération aucun profit personnel ! dit-on pour justifier un acte de faiblesse trop éclatant. Qu'en sait-on ? Il y a des services qui se paient après. Et puis la question n'est pas là. Du point de vue public il s'agit de l'acte commis par l'espion, non de savoir comment il s'est arrangé avec son maître.

On ne s'étonnera pas moins de voir qu'on assume de lourdes amendes un malheureux particulier qui transporte quatre kilos de beurre et que sous le prétexte que notre arsenal de lois est trop pauvre il est impossible de poursuivre un odieux serviteur du kaiser.

C'est donc le non lieu que nous avions prévu :

Selon que vous serez puissant ou misérable...

Marie-Thérèse fut désagréablement surprise de la façon dont parlait son fiancé, de la légèreté avec laquelle il accueillait ses appréhensions ; elle reprit :

— Sait-on jamais quel nom donner à une maladie qui commence ? presque toutes débutent par les mêmes symptômes. Le médecin lui-même ne peut rien dire.

— Attendez alors pour manifester de telles craintes. — J'ai peur ; parfois le mal s'aggrave vite, fit tristement la jeune fille.

Puis, croyant avoir trouvé un argument décisif, elle ajouta :

— D'ailleurs, je suis bien sûre que maman ne vaudra pas quitter la maison.

— On peut tout arranger, proposa Hubert, conciliant, j'offrirai deux places dans la loge à madame Gardanne et à votre cousine. Venez, je vous en prie, Marie-Thérèse, je serais très contrarié si vous manquez cette première.

— Il me coûte beaucoup de vous refuser, puisque c'est à mon intention que vous avez pris une loge... Enfin, puisque vous tenez tant à ma présence, prévenez toujours ma tante ; mais je ne promets de venir que si mon père n'est pas mal.

Jusqu'au soir Marie-Thérèse s'occupa de soigner M. Aubry, dont l'état de fièvre et de faiblesse resta le même.

La soirée était déjà assez avancée lorsque Jean arriva, l'air soucieux. Quelques minutes après, madame Gardanne faisait dire qu'elle attendait sa nièce

Notre pain quotidien

On aurait espéré que la déplorable solution donnée à l'affaire Schœller réveillerait la perspicacité du Conseil fédéral. Hélas ! Pour première explication à la disparition au fond des mers du vapeur *Sardinero* naviguant sous notre pavillon le département Militaire s'est empressé de rechercher des circonstances atténuantes en faveur des auteurs de ce méfait.

D'après les informations parvenues jusqu'ici, de source non officielle, communique-t-il, le vapeur espagnol *Sardinero* qui avait à bord une cargaison exclusivement destinée à la Confédération suisse, d'environ 1000 tonnes de froment, 1000 tonnes de seigle et 900 tonnes de farine, a coulé à la suite d'un torpillage, le 28 février, à 20 milles à l'ouest de Casablanca.

Mais voici le bouquet :

Le Conseil fédéral doit attendre des renseignements plus précis de la part de nos représentants diplomatiques pour prendre des décisions dans cette affaire. Le *Sardinero* est le premier des 472 bateaux affrétés par le Commissariat fédéral des guerres, depuis le début de la guerre, qui ait été torpillé.

N'est-ce pas charmant ? Et saurait-on exprimer avec plus d'exquisité et de doigté une pensée comme celle-ci :

Nous vous voyons, chers Messieurs d'Allemagne, si occupés à noyer, femmes, enfants et autres passagers, que nous aurions franchement très mauvaise façon à venir vous demander compte de l'envoi de quelques misérables boisseaux de froment mêlé de seigle au fond de l'Atlantique. Au surplus, vous avez bien voulu attendre le 472^{me} envoi à notre adresse pour vous permettre cette infraction. Si quelque chose peut nous étonner dans votre manière d'agir, c'est la patience et la longanimité dont vous avez fait preuve, Merci de tant d'égards.

L'office du tribunal impérial des prises, à Hambourg, vient d'informer la Société suisse de surveillance économique, à Berne, que le vapeur *Seward*, de New-York, qui contenait entre autres des marchandises pour la Suisse, a été détruit par la marine de guerre allemande.

Le Clergé et la Politique

La motion demandant la suppression de l'art. 90 de notre Constitution cantonale, déposée par quelques députés du Haut-Valais, les correspondances parues dans quelques journaux du canton, trahissent l'ardent désir d'une partie du clergé valaisan de descendre dans l'arène politique. Cette question ne peut guère nous intéresser. Toutefois, avouons que cette perspective de voir nos curés remplir les fonctions publiques n'a rien pour nous déplaire. Il nous sera plus facile de répondre à ces messieurs dans la salle du Grand Conseil, dans nos assises communales, qu'à l'église où ils régneront en souverains, attaquant toujours et ne tolérant point la défense. On réclame des droits, nous leur léguerons ensuite des devoirs. L'égalité, ce sera justice. Tous sac au dos.

A ce correspondant qui a invoqué la mémoire de Mathieu Schinner, ce fongueux prélat se mettant à la tête d'une armée, nous nous permettons de citer les passages suivants de deux autres ministres de l'Eglise qui, sans aucun doute, ont compris la grandeur de leur mission.

Mgr Bougaud (*Le Christianisme et les temps présents*) :

Le prêtre comprendra de plus en plus qu'il ne doit être l'homme d'aucun parti pour être l'homme de tous ; que c'est folie à lui de traîner sa robe immortelle au milieu de ces poussières que le vent balaye et d'unir son éternel sacerdoce à des pouvoirs éphémères, vainqueur ce matin, vaincu ce soir, qui ont besoin de lui et qui le remercient de son appui en le compromettant. Il se retirera dans l'intérieur de ses temples. Il y purifiera ses mains ;

en bas, dans sa voiture.

— Oh ! qu'il m'en coûte de partir ! s'exclama Marie-Thérèse, et surtout de te laisser seule ici, maman.

— Mais votre mère ne sera pas seule puisque je suis là, dit Jean. D'ailleurs je venais surtout ce soir avec l'intention d'exiger que vous vous reposiez toutes les deux ; je veux veiller votre père, c'est mon tour.

— Mon cher Jean, intervint madame Aubry, tu travailles bien assez dans la journée, je m'oppose absolument à ce que tu te privés de sommeil.

— Je me passe très bien de dormir, et je ne suis jamais fatigué. D'ailleurs, que je sois ici ou chez moi, je devrai toujours examiner ces papiers toute la nuit.

Et Jean montrait sa serviette débordant de papiers.

— Le temps presse, il faut que je me rende exactement compte de la situation ; il y a là de quoi me tenir éveillé pendant plus d'une nuit. Dans tous les cas, soyez certaine que l'affaire s'arrangera, et laissez-moi la joie d'être doublement utile à mon cher maître.

— Puisque tu le veux, mon ami... dit madame Aubry.

— Je vais m'installer dans sa chambre, derrière le haut paravent, et je suis sûr qu'il dormira, malgré la faible lueur de ma lampe ; ma présence le calme.

Puis, se tournant vers Marie-Thérèse :

il y attendra son cœur ; il y pacifiera son front ; il y deviendra de plus en plus l'homme des âmes...

Mgr de Bonald, archevêque de Lyon (*Lettre pastorale*, 2 juillet 1840) :

Quelle mission le Fils de Dieu nous a-t-il donné auprès de vous ? Venons-nous dans ce diocèse pour décider entre des opinions et des opinions ? Avons-nous quitté un troupeau chéri pour venir ici nous enfermer dans un camp ? La balance du sanctuaire nous a-t-elle été remise pour peser des théories et des réalités ? Attendez-vous que le successeur de saint Pothin et de tant d'autres pontifes qui ont illustré notre église, vienne débattre devant vous les intérêts d'une politique mondaine ? Ce n'était ni la mission du Sauveur, ni celle des apôtres, ni celle des fondateurs de cet antique siège ; ce n'est pas la nôtre non plus.

...Nous ne connaissons point d'ennemis et nous serons toujours les serviteurs des plus humbles et des plus petits. *Nos autem servos vestros per Jesum.*

Mais nous appelez-vous aux combats de la politique, aux luttes de partis ? Nous ne vous connaissons plus ; vos accents belliqueux ne pourront exciter en nous cette ardeur qui vous dévore.

Nous ne pouvons voir dans ce qui vous passionne qu'instabilité, incertitudes et déceptions. Ce n'est donc pas à vos discussions que nous emploierons le temps de l'épiscopat. Nous sommes appelés à d'autres combats et nous devons rechercher d'autres triomphes. Représentant du bon pasteur, nous ouvrirons notre cœur à tous. Evêque, nous ferons descendre la bénédiction sur tous, sans distinction de camp ni de drapeau...

Ce sont là des maximes qu'il est beau de proclamer, mais qu'il serait plus beau encore, quoique plus difficile, de mettre en pratique.

VALAIS

Du Centre. — (*Corr.*) — Nous avons lu avec un intérêt très vif l'étude publiée par le *Confédéré* sous le titre : « La tâche de demain » et nous souscrivons en plein aux mesures proposées par son auteur.

Qu'il nous soit permis toutefois, en ce qui concerne plus particulièrement l'avenir de notre vignoble, de suggérer quelques idées dont la mise à exécution serait certainement un moyen efficace d'assurer à nos agriculteurs un rendement meilleur et plus régulier.

Il est incontestable que depuis nombre d'années, et plus spécialement les dernières, les marchands de gros ont réalisé des bénéfices exagérés au préjudice des producteurs.

Sans contester que ces intermédiaires rendent des services à ces derniers en facilitant l'écoulement de leurs produits, nous estimons que la marge dont ils profitent atteint des proportions beaucoup trop considérables et qu'il n'est pas juste que l'agriculteur qui sue sang et eau toute l'année soit tenu de passer par les volontés de quelques spéculateurs qui réglementent le marché à leur seul profit.

L'année dernière, par exemple, l'écart entre le prix d'achat de la vendange et la vente en vin clair par les gros encaveurs a laissé à ceux-ci un bénéfice de 35 à 40 centimes le litre, au bas mot, ce qui représente en moyenne 15 francs la brantée.

Cela revient à dire que le marchand de vins en gros qui aura encavé 500.000 litres (et ils sont plus d'un) encaissera un bénéfice d'environ deux cent mille francs pour une seule année !

Nous voulons bien qu'il y ait pour eux des risques à courir, mais eux-mêmes savaient fort bien que ce n'était pas le cas pour la dernière récolte et, lorsque dans leur réunion à Sion, en septembre 1917, ils ont tenté par tous les moyens de provoquer une baisse des prix — même en quittant ostensiblement notre place — leur objectif n'était autre que de corser encore davantage des bénéfices qu'ils pouvaient escompter déjà sûrement comme considérables.

— Vous voyez, vous pouvez sortir sans crainte ; je vous prie même de le faire, afin de me prouver votre confiance en moi.

— Eh bien, va l'habiller, ma fille, conseilla madame Aubry. Jean insiste si affectueusement que j'accepte. Apprête-toi vite. En attendant, je vais faire prier ta tante de monter, elle doit se morfondre dans la voiture, et je lui tiendrai compagnie ; tu nous trouveras dans le petit salon.

Madame Aubry descendit aux appartements de réception.

Marie-Thérèse resta seule avec Jean. Encore hésitante, elle lui demanda après un court silence :

— Vous n'êtes pas choqué que je passe la soirée au théâtre ?

— Nullement, c'est très naturel. Et puis je suis toujours content de vous voir prendre un plaisir.

— Oh ! cette première n'est pas pour moi un plaisir, inquiète de père comme je le suis...

— Aussi, je suppose que ce n'est pas pour la pièce que vous allez au théâtre ce soir... ne put s'empêcher de dire Jean.

Mais il s'arrêta, honteux, ne sachant comment finir sa phrase sans ironie, et il ajouta, la voix subitement changée, avec une intonation triste, presque repentante :

— Donnez-moi au moins cette pauvre joie d'avoir l'air de vous servir à quelque chose.

(A suivre.)

Que reste-t-il à faire dès lors pour le producteur ? S'efforcer de se passer des intermédiaires et de vendre directement.

Ce ne sera pas si facile, nous en convenons ; mais il n'est pas impossible d'y parvenir peu à peu.

L'encavement individuel, il est vrai, se heurte à des difficultés quasi insurmontables ; par contre, la création, dans chaque commune viticole d'une certaine importance, d'un syndicat vinicole est chose réalisable.

En réunissant leurs forces, en se solidarisant, les viticulteurs peuvent monter une cave, y loger leurs produits et vendre au moment propice à des prix bien plus rémunérateurs.

Les sociétés d'agriculture, là où il en existe, ne seraient-elles pas un noyau tout désigné pour entreprendre la constitution d'un syndicat ?

Objecterait-on que le petit producteur a besoin de toucher en automne le prix de sa vendange ? Nous répondons bien vite que, comme toute autre marchandise, le vin en cave peut être warranté et qu'il est ainsi facile d'avancer à ce producteur tout ou partie du prix de son vin.

Ces syndicats se substituant ainsi aux marchands de gros, le résultat n'en serait-il pas de faire tomber directement dans la poche du producteur les bénéfices plus que coquets que réalisent aujourd'hui sur son dos les dits marchands ?

Il nous semble qu'il y a de ce côté-là un pas sérieux à faire et que la création des syndicats mérite d'être étudiée de très près et sans tarder.

D'un autre côté, l'Etat, qui, de par la Constitution, est tenu d'encourager et de subventionner l'agriculture, ne pourrait-il pas orienter un peu de ce côté-là ses devoirs et ses obligations ? Ne pourrait-il pas en une certaine mesure aider et favoriser le développement de ces syndicats ? Ne pourrait-il pas, au besoin, créer des offices de vente pour tous nos produits agricoles ?

Ces offices qui concentreraient l'offre et la demande ne serviraient-ils pas à mettre directement en présence le vendeur et l'acheteur, et ne fonctionneraient-ils pas comme régulateurs des prix, facilitant ainsi les transactions et l'écoulement de la production ?

La création des offices de vente aurait en outre l'avantage de nous débarrasser des courtiers, engance baissiste et peu désirable qui travaille régulièrement sur le dos du producteur. Témoin les insidieuses et perfides circulaires qui, aux vendanges dernières, sont parties de notre place et ont risqué de nous faire un tort considérable.

En soumettant les quelques réflexions qui précèdent à l'examen des intéressés et des pouvoirs publics, nous n'avons nullement la prétention d'avoir découvert une panacée merveilleuse, mais nous croyons pourtant qu'elles valent la peine d'être sérieusement étudiées en tant que mesures propres à assurer l'avenir de l'agriculture valaisanne.

Des viticulteurs.

Une invention pratique. — Chacun a pu admirer à notre Exposition la « Boîte Idéale » à stériliser de M. Benjamin Gros.

L'on est tout spécialement frappé par la simplicité de son système de fermeture qui pourtant assure une herméticité absolue, permettant à chacun, même à la ménagère la moins experte, de stériliser avec succès des légumes et des fruits. C'est le contraire des bocaux, pour la fermeture desquels, ainsi que chacun le sait, il faut beaucoup de minutie. La boîte idéale est en outre passablement meilleur marché que le bocal, elle est incassable ou ébréchantable et elle permet de réaliser une sérieuse économie de combustible pour la stérilisation.

C'est une innovation qui arrive à son heure et à laquelle nous croyons pouvoir prédire un réel succès dans le monde des ménagères. Au reste, si nos renseignements sont exacts, une grande Société de produits alimentaires aurait déjà adopté le système de fermeture « Gros » pour ses emballages, ce qui est certainement une sérieuse garantie de son bon fonctionnement.

P. S. — L'inventeur de la « Boîte Idéale », M. Gros, est domicilié à Saxon et non à St-Maurice comme nous l'avons indiqué par erreur dans la liste des récompenses de la dernière Exposition de fruits.

Forestiers. — Il a été fondé à Martigny-Ville, lundi dernier, une Société valaisanne des forestiers. Les arrondissements forestiers étaient en majeure partie représentés.

Le comité a été constitué provisoirement comme suit : MM. Angelin Besse, Bagnes, Joseph Carruzzo, Chamoson, Vannay Jean-Marie, Vionnaz, Rouvinez Lucien, Grimentz, Pierroz Hermann, Martigny-Combe, secrétaire.

Le comité choisira lui-même son président. Le but de la Société est de développer la sylviculture en Valais et de soutenir les intérêts matériels des membres de la corporation.

Peuvent faire partie de la Société comme membres actifs MM. les inspecteurs forestiers et les forestiers de triage ; comme membres passifs les personnes s'intéressant à nos forêts. S'adresser à un membre du comité.

Salvan. — Une grève. — Isérables a sa grève du lutrin, mais Salvan a la grève du Vicaire, et c'est autrement plus sérieux.

Il paraît que la cherté de la vie se fait aussi sentir chez les curés ; car malgré toutes ses nombreuses relations et ses aptitudes commerciales bien connues, le curé de Salvan ne peut plus entretenir son vicaire.

Plein de sollicitude pour ses ouailles, Mgr l'évêque de St-Maurice a demandé au Conseil communal d'augmenter le traitement des desservants de la paroisse. Mais soucieux des deniers publics, le conseil conservateur de Salvan a refusé net.

Qu'est-ce à dire ? De mauvaises langues prétendent que les Salvanais ne peuvent plus attendre de voir les talons de M. le curé. Mais son supérieur de St-Maurice ne l'entend pas ainsi, il leur laisse le curé et les prive du vicaire, jusqu'au moment où les braves conseillers reviendront à de meilleurs sentiments.

Patrons maréchaux et charrons. — Le 3 mars écoulé, a eu lieu à Sion, à l'Hôtel du Midi, l'assemblée annuelle des patrons du Centre et du Haut-Valais.

MM. Torrent Emile, Dupraz Emile, Rielle Joseph, de Sion, Hitter Charles, de Sierre, Scherrig Albert, de Gampel, ont été nommés membres du comité et M. Torrent Emile est nommé président.

Au sujet de la prise des actions à la Centrale des charbons, ainsi que sur une répartition équitable du charbon aux patrons maréchaux du canton, il est décidé que chaque membre qui désire du charbon prendra des actions au prorata de sa consommation de houille.

Sion. — Société sédunoise d'agriculture. — L'assemblée générale de la Société aura lieu à la grande salle du Café Industriel, le dimanche 10 mars, à 1 h. 1/2. Le présent avis tient lieu de convocation.

Ordre du jour : lecture du protocole ; comptes 1917 et budget 1918 ; nominations statutaires ; propositions individuelles.

Le Comité.

Sierre. — Société d'agriculture. — L'assemblée générale du printemps aura lieu dimanche 10 mars à 2 h. 1/2, précises à la nouvelle maison d'école de Sierre, avec l'ordre du jour suivant :

Lecture des comptes 1917. Budget pour 1918. Réception de nouveaux membres.

A 3 h. 1/2, conférence publique sur l'agriculture par M. Cuenoud-Landolf, aviculteur à Lausanne, et éventuellement discussion des statuts de cette nouvelle section de la société.

Il ne sera pas adressé de carte personnelle de convocation.

La Société fera donner lundi 11 mars un cours d'agriculture et le 18 mars le cours habituel de taille pour l'arboriculture. Ces cours sont gratuits et les participants pour chacun d'eux se réunissent à la nouvelle maison d'école à 8 h. du matin.

Journée sportive. — Dimanche 7 avril, le F. C. de Sierre organise une journée sportive réservée aux membres des clubs valaisans de foot-ball. Le programme de la manifestation comprendra une course cycliste et de nombreuses courses à pied, suivies dans l'après-midi d'un tournoi de football.

Les circulaires détaillées seront envoyées prochainement aux clubs intéressés.

La situation centrale de Sierre permettra à toutes les sociétés sportives du Valais de prendre part à cette manifestation qui revêtira, de ce fait, une importance capitale. Le F. C. de Sierre s'imposera tous les sacrifices nécessaires pour mener à bien la tâche qu'il a assumée, aussi compte-t-il, d'ores et déjà, sur une très grande affluence de sportsmen valaisans.

Le F. C. de Sierre.

Martigny-Combe. — Le monsieur du *Nouvelliste*, dans un langage qui peut intéresser tout au plus des gogos, s'évertue à étaler les mérites et les capacités (ouf!) de notre caissier communal.

On se croirait en présence d'un fils qui s'efforce de défendre son père. Mais monsieur, quel degré d'intelligence supposez-vous donc chez ceux qui vous lisent ? A Martigny-Combe on n'est pas plus bête qu'ailleurs : chacun comprend ce qu'est la recette d'une commune, mais ce qu'on ne comprend pas c'est que notre receveur touche un traitement de plus de 3000 fr. alors que dans d'autres communes comme Salvan, Sembrancher, pour ne citer que ces deux, dont le roulement est à peu près le même que chez nous, le même employé n'a pas, sauf erreur, 500 francs de traitement. La différence est pourtant un peu forte.

Et alors, vous nous traitez de jaloux. A supposer qu'on le soit (on pourrait l'être à moins) tous les contribuables de Martigny-Combe ont le droit d'envier une pareille somme.

Vous nous dites qu'on s'use dans ce métier. Est-ce physiquement ou financièrement ? Le pauvre ! Tout de même le peuple de Martigny-Combe est bien barbare de retenir si longtemps le même homme à ce poste dont on meurt.

Vous nous parlez de notre court passage

au sein du conseil communal ; pendant ces huit ans, nous nous sommes contentés de cette marque d'honneur et de confiance, laissant à d'autres les places à gagner de l'argent. Tandis que dans certaine famille on veut tout : les honneurs et la galette. Nous en sommes sortis du reste la tête haute, nous étant présenté avec une liste libérale, alors que vous n'avez pas osé affronter la lutte avec une liste conservatrice.

Quant à nous traiter d'isolé, la nouvelle preuve d'attachement et de confiance que le peuple nous a donnée depuis en nous appelant à une fonction pour le moins aussi honorable que la vôtre, suffit à démontrer le contraire. C'est précisément l'avantage qui nous est donné de voir ce qui se passe en dessous.

Mais il faut vous pardonner tous ces écarts de langage. Dans l'état de surexcitation où vous vous trouvez en ce moment, vous employez les dernières armes pour vous défendre. Tout le monde aura remarqué que, après vous être posé comme défenseur du conseil communal vis-à-vis du receveur (ce rôle vous incombait du reste) vous signez votre article : « Des contribuables ».

Pas mauvaise celle-là !
Encore les mêmes.

Les méfaits de la neige. — On a trouvé, près de Grengiols (vallée de Conches) le cadavre d'un jeune homme nommé Jentsch, marié, père de deux enfants, qui allait soigner le bétail et a été pris dans la neige sans pouvoir avancer et qui est mort d'épuisement.

Dans la vallée de Viège, un Italien, père de huit enfants, a été tué par une masse de neige tombée d'un toit.

A Bister, entre Morel et Grengiols, une avalanche a tué 17 pièces de bétail.

Suivant les renseignements contrôlés, 10 écuries et 40 pièces de gros bétail ont été ensevelies par les avalanches dans le Haut-Valais.

Décès de jeunes gens

On a enseveli, dans l'espace de 15 jours, cinq jeunes gens de Martigny-Ville : Mathilde Farquet, âgée de 29 ans, André Giroud, 21 ans, Blanche Vallet, 11 ans, Georges Lœhrer, 18 ans et Emilie Zighetti, 20 ans. Nous présentons aux parents si cruellement éprouvés l'expression de notre vive sympathie.

Spectacles et concerts

ROYAL BIOGRAPH MARTIGNY

Dimanche 10 mars 1918, à 2 h. 1/2 et à 8 h. 1/2.

« Les annales de la Guerre ». Le général Pepino Garibaldi et le commandant Sante Garibaldi qui ont combattu sur le front français dès le début de la guerre à la tête de la Légion Garibaldienne. « La fugue de Gribouillette », comique. « Voyages et grandes chasses au centre de l'Afrique ». « Séducteur séduit », scène comique. Après l'entr'acte :

L'ORAGE

pièce dramatique en 4 parties avec M. SIGNORET. Les spectateurs de la région Martigny-Sion en descendant par le train de 2 h. 24 peuvent déjà rentrer chez eux par le train de 5 h.

Cinéma Mignon, Monthey

Les soirées annuelles de l'Orphéon, la sympathique société de chant de Monthey, auront lieu samedi et dimanche 9 et 10 mars à 8 h. 1/2 du soir dans la salle du Cinéma Mignon.

Le public, habituellement empressé, peut s'attendre à jouir pendant quelques heures d'une saine et franche récréation familière car le programme que nous avons sous les yeux est des plus choisis, des plus variés et des plus attrayants.

Ceci vous intéresse

Ceci vous intéresse, car il serait bien extraordinaire que vous n'eussiez pas, de temps en temps, à vous plaindre de votre santé. Ne vous arrive-t-il pas, par exemple, d'être fatigués sans savoir au juste pourquoi ? Digérez-vous toujours avec la même facilité et votre appétit ne laisse-t-il pas parfois à désirer ? Votre sommeil n'est-il pas fréquemment agité au point que lorsque sonne l'heure du lever vous êtes plus las que la veille en vous couchant ? Tous ces symptômes, n'en doutez pas, sont assez sérieux pour que vous y prêtiez quelque attention. Et d'abord, quand ils se manifestent, habituez-vous à faire un rapide examen de conscience. Ne vous êtes-vous pas, ces temps derniers, quelque peu surmenés ? N'avez-vous pas aussi quelque excès à vous reprocher ? Ou bien n'êtes-vous pas en proie à des préoccupations, à des soucis ? Sans aller aussi loin même, n'êtes-vous pas énervés, indisposés par les brusques sautes de température, par les changements de temps ? Eh bien ! si étrange que cela vous paraisse, toutes ces causes, qui bien souvent se rencontrent, du reste, ont une très mauvaise influence sur votre organisme, si robuste soit-il.

La sensation de fatigue, les digestions laborieuses, les insomnies, révèlent une défaillance organique qui vient de ce que le surmenage, les excès, les intempéries, en vous obligeant à réagir pour conserver votre équilibre physique, ont altéré la richesse de votre sang et ont entamé les réserves de vos forces nerveuses.

Croyez-nous donc, au lieu de continuer à vouloir réagir, refaites-vous du sang et reconstituez vos forces nerveuses en prenant simplement quelques boîtes de Pilules Pink, et vous opérerez ainsi tout naturellement une réaction salutaire sur tout votre organisme, car les Pilules Pink rendront en très peu de temps à votre sang sa richesse amoindrie et retremperont vos nerfs. Ces pilules sont, en effet, depuis longtemps appréciées pour leurs remarquables propriétés comme régénérateur du sang et tonique des nerfs. Vous avez pu, maintes fois, lire des exemples de leur efficacité. Soyez persuadés que cette efficacité se fera sentir sur vous aussi avec la même puissance.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte.

Aux Amateurs !
A partir de dimanche 10 mars il sera débité dans mon établissement de la **Bière ouverte**
Zähringer Brau
Spécialité de la Brasserie du Cardinal
R. Kluser.

CASINO de SAXON
Dimanche 10 mars 1918, à 1 h. 1/2 après-midi et à 8 h. du soir
GRANDE Représentation
donnée par la Société fédérale de gymnastique l'Espérance avec le concours de la Société de musique « La Concordia »
Prix des places :
Fautuils 1 fr. 50. Deuxièmes 1 fr. Troisièmes 50 ct.

Le plus puissant dépuratif du sang spécialement approprié à la
CURE DE PRINTEMPS
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le
THÉ BÉGUIN
qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas ; qui fait disparaître : constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles ; qui permet la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. ; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
Dépôt général et expédition pour la Suisse :
PHARMACIES RÉUNIES, La Chaux-de-Fonds.
à MONTHÉY : Pharmacie de l'Avenue.

Banque de St-Maurice
Succ. de Ch. STOCKALPÉR
ST-MAURICE
Capital-actions fr. 400.000
entièrement versé
La Banque reçoit des dépôts en
Comptes-courants à 3 1/2 - 4 %
Obligations à 3 ans 5 0/0
Dépôts à 1 an 4 1/2 0/0
Carnets d'épargne à 4 0/0
Avance de fonds. Escompte et Change
Toutes opérations de Banque

Banque de Brigue
Brigue
Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II. 453
La Banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 1/2 - 4 % ;
sur carnets d'épargne à 4 1/4 %
contre obligations à 4 1/2 % en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—
Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.
Location de cassettes dans la chambre forte
Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : **Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.** 63

Ecole Suisse de céramique
Chavannes p. Renens
Etablissement officiel subventionné par la Confédération suisse et l'Etat de Vaud
L'école forme des **potiers** et des **céramistes**.
La durée de l'apprentissage est de deux ans
L'année scolaire commence le **1er mai prochain**.
Age d'admission 15 à 17 ans.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 avril
Pour plus amples renseignements s'adresser à la Direction.

Grande Salle du Cinéma Mignon, Monthey
Samedi 9 et dimanche 10 mars 1918
Soirées musicales et littéraires
données par l'Orphéon Monthey-san
Prix des places : 2 fr. 1 fr. 50 et 1 fr.

VINS EN GROS
A. ROSSA — Martigny
Vins blancs et rouges de 1er choix, aux prix les plus avantageux
Maison très connue et de toute confiance

Monsieur et Madame Jacques LÉHRER
et famille, à Martigny, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

Chasseurs !

Maintes fois déjà et à grand renfort de réclame, des chasses aux fauves et des explorations en Afrique ont été offertes à la curiosité du public. Mais il ne s'agit pas ici de truquages plus ou moins adroitement imités, de lions, de tigres ou de panthères cinématographiés dans les immenses cages où étaient plantés les décors et dont on voyait parfois l'ombre des grilles se profiler ironiquement sur le sable soigneusement ratisé d'un soi-disant désert.

Le film sensationnel entre tous que le Royal Biograph, à Martigny, présentera dimanche le 10 mars en matinée et soirée, a été inspiré par une idée plus haute et plus véridique, celle de faire admirer aux spectateurs les bêtes sauvages prises dans la brousse, dans les parages de leurs repaires, au cœur même de l'Afrique, par des opérateurs qui ont risqué cent fois leur existence et ont couru les plus terribles dangers pour atteindre le but qu'ils s'étaient assigné en partant.

Aussi, quel admirable résultat ils ont obtenu ! Grâce à eux, on est transporté sur les rives du Nil, ou dans l'inextricable marais du Bahr-el-Ghazal si souvent funeste aux explorateurs. On va vivre pour un moment de cette vie libre et périlleuse des chasseurs de fauves, vie si large et si fertile aussi en émotions de toutes sortes. On va voir les hippopotames, les girafes, les éléphants, les crocodiles, tous les représentants en un mot de la faune africaine.

Pour que l'ambiance soit plus parfaite encore, les types du pays, les bizarres habitations qu'ils édifient, les curieux costumes qu'ils portent, accompagneront la projection des chasses, apportant aux poursuites fébriles et mouvementées le contraste nécessaire de la vie domestique des indigènes.

Et du moins, lorsqu'on aura vu défiler ce remarquable film, on pourra dire que l'on a vraiment appris quelque chose et que l'on aura reçu la plus belle leçon de choses de ces audacieux qui, insouciant du danger et de la mort même, ont forcé les bêtes les plus redoutables dans les sables du Soudan et de l'Abysinie.

Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré

Maison de chaussures
Rod. Hirt & Fils, Lenzbourg

Vente aux enchères

Dimanche 10 mars 1918, à 2 1/2 h. de l'après-midi, au Café Edouard Chappot, à Charrat, les hoirs d'Etienne Pillet, à La Bâtiaz, exposeront en vente aux enchères :

Une vigne à La Rappaz de 427 m², une vigne à Malinzo de 234 m², une vigne aux Champs Dury de 525 m², un vauque à la Rappaz de 203^m.

Les conditions de vente seront lues à l'ouverture des enchères.

Vente de vigne

M. le notaire Pierre Chappaz, à Martigny, pour Madame Anna Morand-Cretton, exposera en vente par voie d'enchères publiques, dimanche 10 mars 1918, à 2 1/2 h. au Café Edouard Chappot, à Charrat, une vigne aux Champs Dury de 734 m². Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Modes

Mlle Emma DELALOYE, porte à la connaissance de l'honorable public de Saxon et des environs qu'elle vient d'ouvrir

un magasin de Modes, à Saxon
en face de la Gare

Se recommande par un travail soigné.



Dépôt Bornand & Cie
Montreux

Horlogerie. Bijouterie. Joaillerie. Orfèvrerie.

AVIS

Nous portons à la connaissance des intéressés que nous aurons à leur disposition pour la prochaine récolte de blé une

excellente batteuse

mobile, munie des dispositifs nécessaires pour trier les grains pour semences.

Les personnes désirant utiliser cette batteuse sont invitées à s'inscrire auprès des soussignés, où les conditions détaillées seront indiquées.

Rebora Frères, Brigue.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny
Samedi 9 et Dimanche 10 mars 1918, à 8 h. du soir

Représentations

données au profit des nécessiteux du Valais
par les internés français de Vernayaz

Programme :

Asile de nuit de Max Maurey
Loriot, bouffonnerie militaire
Monsieur l'Aumônier, pièce militaire et patriotique de
Théodore Botrel. La Direction.

Cafés verts et torréfiés

Avant la hausse des cafés et jusqu'à épuisement complet de notre stock, nous expédions contre remboursement, par colis de 5 et 10 kg.

Café vert, Santos, 1re qualité à fr. 3.10 le kg.

Café torréfié, mélange extra à fr. 3.80 le kg.

Adressez les ordres à

Téléphone N° 2. Vve J.J. Décaillet & Fils, Salvan.

La Semaine Réclame

qui aura lieu du lundi 11 au lundi 18 mars
est organisée spécialement pour nos clients

Nous les remercions de leur attachement et leur offrons gracieusement, à titre de reconnaissance, les articles que nous jugeons les plus nécessaires actuellement

A Prix de faveur

Pour Dames

Lot N° 1
150 Blouses, en bon coutil molletonné, ont été laissées à 4.50 et 5.50

Lot N° 2
125 Jupons en coutil molletonné, 1^{re} qualité, valeur réelle 11.85, ont été laissés à 8.35

Lot N° 3
180 Chemises en couleur, coutil chaud, molletonné, valeur réelle 5.50, ont été laissés à 3.75

Lot N° 4
90 Pantalons coutil couleur, très bonne qualité, garnis dentelles 3.25

Lot N° 5
400 paires de Bas coton noir, 1^{re} qualité, 2 x 2 2.35

Lot N° 6
100 paires de Bas en bonne laine noire, 2 x 2, 1^{re} qualité, valeur réelle 5.95, laissées à 4.25

Pour Hommes

Lot N° 7
Camisoles en bon tricot molletonné, gris, beige et rose, valeur réelle 6.85, laissées à 4.85

Lot N° 8
Caleçons en tricot molletonné, très chaud, en beige et gris, valeur réelle 7.10, laissés à 4.95

Lot N° 9
Une seule série de Chemises coutil, couleur, qualité supérieure, au lieu de 6.10, cédées à 4.25

Lot N° 10
150 Casquettes en drap foncé, formes courantes, valeur réelle 4.25, laissées à 2.95

Lot N° 11
200 Sacs de montagne garantis comme solidité. Valeur réelle 5.50 6.85 10.50 3.85 4.85 7.35

Afin d'éviter les accaparements, nous ne délivrerons ces marchandises qu'au détail.

Chacun a droit à deux pièces de chaque lot, soit 22 articles en tout.

GRANDS MAGASINS

Ville de Paris, Martigny

Les plus grands, les meilleur marché de tout le canton



Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole prenez le

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. NALBAN, pharm. dipl., Petit-Lancy, Genève.

Bûcherons

On demande une bonne équipe pour la coupe de 400 500 stères et 100 m³ en grume à Illarsaz. S'adresser à R. CHEVALLEY, commerce de bois, 17, Pré du Marché, à Lausanne.

Fèves de Liddes

pour semences Parc Avicole, Sion

Des apprenties sont demandées

chez Mlle POLLI, couturière, Avenue du Stand, Martigny-Bourg.

Emprunt d'Obligations à Primes de Fr. 1.000.000

de la

MAISON POPULAIRE de la VILLE de LUCERNE

Cet emprunt est divisé en 100.000 obligations à Fr. 10.— chacune. Chacune de ces obligations est remboursable dans le courant de 50 tirages, soit avec une prime allant jusqu'à Fr. 20.000.— soit au minimum à Fr. 10.— Les tirages ont lieu sous contrôle officiel à Lucerne, le 31 mars, chaque année. Les fonds nécessaires à l'amortissement, conformément au plan imprimé sur les obligations, seront déposés à la Banque Cantonale Lucernoise.

Les obligations sorties au tirage seront remboursées sans frais, contre remise des titres, un mois après le tirage, par la caisse de la société et éventuellement par d'autres établissements qui seraient désignés.

Les listes de tirage et les domiciles de paiements seront publiés dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, et seront envoyées à tout propriétaire d'obligations qui en fera la demande.

Les obligations sorties au tirage et non présentées dans un délai de 10 ans à partir de la date fixée pour le remboursement, seront périmées.

Prochain tirage 31 mars 1918

Le plan de tirage comprend :

14 lots à Fr. 20.000
32 " " 10.000
3 " " 5.000
120 " " 1.000

Prix du titre fr. 10.— au comptant, livrable de suite, ou payable en 2 versements mensuels : 1^{er} fr. 5.— ; 2^{me} fr. 5.50.

Groupes de 5 titres, payable en 5 mensualités : fr. 52.50 (1^{re} à fr. 12.50 et 4 fr. à 10.—).

Groupes de 10 titres, payable en 10 mensualités : fr. 105.— (1^{re} à fr. 15.— et 9 à fr. 10.—).

Jouissance intégrale aux tirages avec tous les titres dès le 1^{er} versement

Total des primes et remboursements

Fr. 1.827.810

Si les demandes dépassent le nombre des titres, elles seront soumises à réduction

Les commandes seront reçues sans frais par les concessionnaires de l'emprunt :

Banque Suisse de Valeurs à Lots

Peyer & Bachmann - GENÈVE - 20, rue du Mont-Blanc

Employée de bureau

connaissant tous les travaux, cherche place analogue ou dans bon magasin. Entrée immédiate. Certificats à disposition. Faire offres sous chiffres 774 au Confédéré.

Occasion

A vendre

une voiture „Mylord“ en très bon état.

S'adresser M. PINGET, Brd du Pont d'Arve, 27 Genève.

Un jeune homme de 14 ans s'engagerait comme berger pendant l'été 1918.

S'adresser au « Confédéré ».

Oignons Oranges

Vente S. S. S. oignons sains d'Espagne les 50 kg. fr. 30.— par postaux de 10 kg. fr. 7.50. Aux secs sains en chaînes les 50 kg. fr. 30.— Colis postal de 10 kg. fr. 7.50.

Oranges le cent fr. 5.— vente à prix réduit en Suisse. les postaux franco. Par 50 kg. gare de Lausanne, oranges aussi gare départ.

Vos ordres de suite Maison Constant JACCOUD, primeurs, Lausanne.

A louer à Martigny-Ville un appartement

au rez-de-chaussée de 2 chambres et cuisine. S'adresser au vétérinaire Défayes.

Bûcherons et chefs bûcherons

d'origine suisse, ayant grande pratique des exploitations en montagne, sont demandés pour travailler en France. Travaux assurés pendant de longues années. Faire offres en indiquant références et exigences, sous chiffres O. F. 1547 G. à Orell Füssli Publicité, Genève.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion Grand choix. Catalogue gratuit A. SCHNELL Place St-François, 9 Lausanne

Une nouvelle hausse

des prix

étant imminente, la Maison Spéciale pour les Cafés „MERCURE“

recommande son riche assortiment de

confitures des meilleures marques, conserves de légumes,

conserves prêtes à la consommation,

conserves de viande et de poisson,

très nutritives et plusieurs autres articles, par conséquent extrêmement avantageux en vue d'une économie de combustible. C'est

maintenant

ou jamais que le moment est propice pour faire des achats.

Ces articles se trouvent dans toutes les succursales (au nombre de plus de 100) du

„Mercure“

Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

Fortie fille de cuisine

Fille de ménage

Jeune homme robuste

pour le service de portier et jardinage sont demandés à l'Hôtel La Prairie, à Chailly-Lausanne.

On demande de suite de bons

Manceuvres

et quelques maçons S'adresser au Bureau du Génie, à St-Maurice.

On demande une jeune fille pour faire les chambres et aider au ménage.

S'adresser au Restaurant de la Croix-Blanche, Aigle.

On demande un bon

domestique de campagne

sachant traire les vaches et soigner les chevaux. S'adresser à Paul Rouiller, à Martigny-Ville.

Un veuf avec deux enfants de 2 et 7 ans demande une

femme

de 35 à 40 ans honnête et sérieuse pour s'occuper de son ménage. Entrée de suite. Gage à convenir. — S'adresser sous E.P. Poste restante, St-Maurice

Nous cherchons 2 bons ébénistes

et un machiniste

Entrée de suite.

F. WIDMANN & Cie, Sion

Guérison complète du Goutte et des Glandes

par notre Friction antigoutteuse, seul remède efficace et garanti inoffensif. Prix demi-flacon 2 fr. 50, 1 flacon 4 fr. Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres. Pharmacie du Jura, Bienne

Billes et branches de noyer, plane et poirier

sont achetées à de bons prix par la Fabrique de bois de socques Ch. CLARET, Martigny.

Bureau de Placement Bagnes

demande et place

employés

de tous genres pour la Suisse et la France.

Tonneaux vides

n'importe quelle quantité, sont achetés aux plus hauts prix.

Joseph Fries

Commerce de tonneaux Emmenbrücke (Lucerne)

ZEMP



MEUBLES DE BUREAUX Classements Verticaux Fichiers pour contrôles Comptabilités

PRIX DE FABRIQUE Demandez prospectus ou propositions

Seul concessionnaire pour la Suisse romande

BAUMANN-JEANNERET

GENÈVE 49, Rue du Stand

Béton armé

H. & C. CHAUDET FRÈRES, A MONTREUX BUREAU TECHNIQUE

1^{er} Brevet Suisse de 1892

25 ans d'exécution et de pratique

Projets pour toutes constructions soit bâtiments, usines, fabriques, ponts, murs de soutènement canalisations, réservoirs d'eau, etc. Toutes études gratuites